

Tarifs et périodes 2025-2026:

Accueil Surveillé hors Commune, exceptionnel ou hors délai

Périodes de facturation :

- 1ère période 2025-2026 : 01/09/2025 au 17/10/2025 (7 semaines)
- 2ème période 2025-2026 : 05/11/2025 au 19/12/2025 (7 semaines)
- 3ème période 2025-2026 : 05/01/2026 au 13/02/2026 (6 semaines)
- 4ème période 2025-2026 : 02/03/2026 au 10/04/2026 (6 semaines)
- 5ème période 2025-2026 : 27/04/2026 au 03/07/2026 (10 semaines)

Accueil surveillé du soir pour l'élémentaire :

- 3,57€ /jours pour les enfants Hors communes et accueil exceptionnel

Pénalité supplémentaire en plus de la présence : 10€/jours

02 37 21 61 65
mairie.champhol@wanadoo.fr
15, rue de la Mairie
28300 Champhol

www.mairie-champhol.fr